



CH-3003 Berne, BLA/LF, MOV

**Va à**

Cdmt GU

Cdmt FOAP

Cdmt cen comp / cen instr

Référence / dossier : Lettre DMC

Votre référence :

Notre référence : MOV

Dossier traité par : Fritz Affolter (+41 58 341 20 67)

Berne, le 30.11.2015

## **Nouvelles enveloppes officielles « Affaire militaire » 2016**

Par lettre du 8 janvier 2015, nous vous avons informés de la création des nouvelles enveloppes officielles « Affaire militaire ». Ces dernières se distinguent par l'adjonction, en haut à gauche, d'un code-barres (modules noirs disposés dans un carré à fond blanc) qui permet une saisie et un décompte des envois francs de port plus précis qu'avec les anciennes enveloppes. L'Office fédéral des constructions et de la logistique a confirmé que, jusqu'à plus ample informé, seules de telles enveloppes nouvellement imprimées seront livrées. Font exception les enveloppes désignées « Envoi commercial-réponse » qui ne subissent, pour le moment, aucun changement. Il est cependant prévu de les affranchir uniquement comme envoi en courrier B pendant l'année 2016.

Contrairement à ce qui avait été initialement communiqué, les enveloppes actuelles sans DMC sont toujours acceptées par les offices postaux. Il convient donc, tant d'un point de vue écologique qu'économique, d'utiliser en 2016 le stock des anciennes enveloppes. L'objectif reste toutefois d'utiliser exclusivement les nouveaux formulaires le plus rapidement possible. Vous contribuerez ainsi à la transparence dans les coûts des envois francs de port effectués par les postes de commandement.

A cet égard, nous aimerions également vous rappeler que le courrier B devrait être la norme dans les postes de commandement. L'option du courrier A ne se justifie que dans des cas spéciaux ou pour des envois individuels urgents et dans la mesure où ceux-ci ne peuvent pas être envoyés par voie électronique. La mention « A » peut être notée à la main. Si l'envoi ne comporte aucune indication, il sera traité comme courrier B. En respectant cette nouvelle norme, il est possible de faire d'importantes économies sans que les destinataires n'en pâtissent pour autant (distribution après deux ou trois jours ouvrables au maximum).

Armée suisse  
Vincent Monney  
Wylenstrasse 52, 3003 Berne  
Tél. +41 58 464 19 26  
vincent.monney@vtg.admin.ch

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du contenu de la présente lettre et d'en informer le commandement qui vous est subordonné.

Pour tout complément d'information, la direction de la poste de campagne ([feldpost@post.ch](mailto:feldpost@post.ch); tél. : +41 58 341 20 67) se tient volontiers à votre disposition.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous adressons nos cordiales salutations.

Le chef de la Conduite logistique



Vincent Monney

Pour info :  
EM cond A, DBC 1  
Forces terrestres, J4  
Forces aériennes, A4  
BLA, CEM et fin compt trp  
BAC, CEM  
FSCA, CEM  
OFCL, M. Fretz  
Chef P camp A